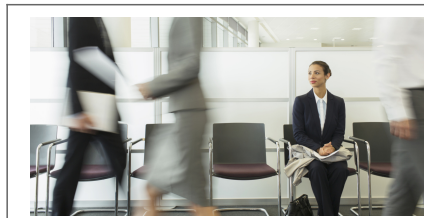


Pourquoi le Big data va révolutionner les DRH | Le Net Expert Informatique



Pourquoi le Big data va révolutionner les DRH

Le Big data se met au service des ressources humaines. Aujourd'hui, les plates-formes collectent des données sur les candidats partout sur Internet. Une technologie qui va totalement bousculer la gestion de carrières et dynamiser le recrutement. Pour le meilleur, mais aussi pour le pire.

Depuis quelques années, les éditeurs de logiciels de gestion des ressources humaines, notamment ceux qui offrent leur service dans le cloud, s'intéressent au Big data. Certains utilisent des bases de données in-memory, d'autres ont mis en place des technologies type Hadoop afin d'offrir à leurs utilisateurs des capacités avancées d'analyse et de reporting sur les données RH.

Non seulement, ceux-ci peuvent davantage croiser des données entre les formations, les compétences, les salaires, les absences, mais ils peuvent aussi injecter, dans leurs analyses, des données captées sur Internet et sur les réseaux sociaux.

Dans le recrutement, le Big data permet déjà aux entreprises d'aller chercher les meilleurs candidats non plus dans le vivier de CV qui leur sont adressés, mais directement sur les forums et les réseaux sociaux.

Alors, pourquoi s'embêter à lire des CV quand un algorithme peut jouer les chasseurs de tête ou détecter les salariés « à risque » ? Ces méthodes prédictives tout droit venues du marketing débarquent dans les RH. C'est une véritable révolution qui s'apprête à voir le jour dans la profession.



Lire la suite...

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plait ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !